Saint Maurice info

www.ville-saint-maurice.com

Novembre 2007

Le centre de loisirs des bords de Marne a fait peau neuve.

Edito

Le 19 novembre prochain, la Ville mettra en œuvre le nouveau plan de stationnement. Plusieurs raisons nous ont conduit à prendre cette décision :
depuis plusieurs mois, la généralisation du stationnement payant à Paris puis à Charenton a submergé les quartiers du Plateau et du Pont de véhicules, étrangers à notre commune, qui tentent d'échapper aux stationnements payants des villes voisines. Résultat : le stationnement dans ce quartier tourne souvent au cauchemar, alors même que peu d'immeubles offrent le confort d'un parking. Cela ne pouvait plus durer.

Nous souhaitions, par ailleurs, offrir des places plus nombreuses aux handicapés et apporter une solution au stationnement des deux roues qui occupent souvent les trottoirs, faute d'espaces appropriés.
Enfin, nous voulions saisir toutes les opportunités de créer de nouvelles places, ce qui a été possible avenue de Gravelle et sous l'échangeur des Canadiens, afin d'offrir de nouvelles capacités de stationnement à nos concitoyens.

Encore fallait-il mettre en place un système à la fois contraignant pour les véhicules extérieurs, tout en restant suffisamment attractif pour nos concitoyens et ceux qui travaillent dans notre ville :
- Sur le quartier du Plateau, une zone rouge est généralisée, assortie d'un tarif résidentiel de 15 € par mois réservé aux Mauritiens, aux commerçants, aux artisans et aux professions libérales. Ce tarif peu élevé est lié à l'impossibilité pour les riverains d'échapper au stationnement réglementé, puisque toutes les rues de ce quartier sont concernées. Cette mesure devrait permettre de libérer de 100 à 200 places régulièrement occupées à longueur d'année sans contrôle. Un tarif résidentiel préférentiel est également offert aux personnes qui exercent leur activité sur la commune.

- Dans les autres quartiers, nous créons ou maintenons des zones vertes dont l'abonnement, réservé aux Mauritiens et à ceux qui exercent leur activité sur la commune, permettra de stationner sur l'ensemble de la ville. Nous laissons encore de très nombreuses places non réglementées, notre souhait étant d'offrir le choix entre stationnement libre et abonnement zone verte sur voirie ou dans un parking.
L'ensemble de ces mesures sera testé pendant un an, au terme duquel nous dresserons un bilan avec chaque quartier, nous donnant ainsi la possibilité d'améliorer le dispositif.

Même si toutes les communes riveraines de Paris sont conduites à prendre des mesures identiques, nous déplorons de ne pouvoir y échapper. Mais la responsabilité de vos élus implique de faire de tels choix, même difficiles, quand l'intérêt général des Mauritiens le réclame.
Les rues du Plateau datent du 19e siècle…
C'est un pari que d'y faire stationner les voitures des riverains, à raison de 2,2 voitures par famille ! L'essentiel est donc de récupérer notre voirie municipale au bénéfice des Mauritiens.

C'est cette expérience à laquelle je vous convie en souhaitant de tout cœur que cet effort, demandé aux automobilistes, leur procure très vite le confort d'un stationnement facilité.
Un mot encore pour taire les idées reçues : avec ces tarifs, parmi les plus bas de toutes les villes environnantes, les comptes de la ville ne s'arrondiront guère !
La part que nous versera le gestionnaire sera en effet inférieure au coût du personnel municipal de surveillance supplémentaire, recruté pour faire respecter ces décisions.
Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre aide.
Stationner dans de bonnes conditions fait aussi partie de la qualité de notre vie communale.

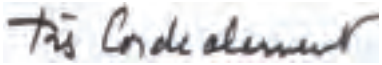

Le Sénateur-Maire de Saint-Maurice

Saint-Maurice Info

Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice
55, rue du Maréchal Leclerc - Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Rédaction/Coordination : Caroline Boichot - **Maquette :** Geoffrey Bénard
Photographe : Service Communication - G. Boynard
Impression : Desbouis Grésil - **Dépot légal :** À parution

Réunion du quartier Montgolfier

Jeudi 29 novembre à 20h
Salle municipale Louis Jouvet,
12-14 rue Paul Verlaine à Saint-Maurice

Tous les Mauritiens du quartier Montgolfier sont conviés à cette réunion.

Sommaire

P.3 Actualité
P.4-5-6 Stationnement
P.7 Actualité
P.8 Zoom en images
P.9 Actualité
P.9 Vie associative
P.10 Le Sports
P.11 Jeunesse
P.12-13 Semaine bleue
P.14 Sortir
P.15 Nos anciens
P.16 Infos Pratiques

Velib' bientôt à Saint-Maurice ?

Le désormais célèbre vélo parisien va-t-il bientôt franchir le périphérique ? Devant le succès de l'opération Velib', la municipalité de Paris a décidé de réfléchir à son extension aux portes de Paris et aux communes limitrophes de la première couronne. Les villes de Saint-Maurice et de Charenton-le-Pont avaient fait part de leur intérêt de disposer de plusieurs stations Velib' le long du Bois de Vincennes, territoire de Paris, et de permettre ainsi à ses habitants de profiter du vélo en libre service de la capitale. Rappelons que 13 % des abonnés à Velib' habitent en banlieue et que beaucoup d'entre eux utilisent ce service en abonnement à la journée. Au cours d'une réunion à l'Hôtel de Ville de Paris, il a été décidé que les opérations d'études de faisabilité devraient pouvoir commencer rapidement. Une convention entre la Ville de Paris et les villes intéressées pourrait être signée avant la fin de l'année, pour une mise en service à l'été prochain. L'extension porte sur 300 stations et 7500 vélos à répartir aux portes de Paris et dans la proche première couronne. Il s'agirait dans une première étape pour la ville de Saint-Maurice, de pouvoir implanter des stations sur le pourtour du bois de Vincennes, le long du futur itinéraire cyclable de la porte de Charenton, jusqu'au quartier Panoramis. Il s'agit également d'étudier la possibilité d'offrir aux Mauritiens l'accès à la ligne A du RER, à Joinville-le-Pont ou à la ligne 8 du métro Charenton Écoles, en installant des stations Velib' dans les quartiers situés à proximité. De plus, et à la demande des maires riverains des bois de Vincennes et de Boulogne, le Maire de Paris a confirmé le projet d'implantation d'une quinzaine de stations dans chacun des deux bois. Saint-Maurice Info vous tiendra régulièrement informé de l'état d'avancement de l'extension de Velib' sur la ville.

Stationnement

Un nouveau plan de stationnement à partir du 19 novembre 2007

Les décisions successives de Paris, de Charenton-le-Pont et d'autres communes riveraines du Bois de Vincennes de généraliser le stationnement payant sur leur territoire ont eu pour conséquence d'attirer sur la Ville de nombreux automobilistes souhaitant échapper au paiement. L'occupation de ces places de stationnement, parfois de manière abusive par des voitures « ventouses », s'effectue au détriment des riverains du quartier.

Pour la Ville de Saint-Maurice, la nouvelle politique de stationnement doit permettre de reconquérir la voirie au bénéfice des Mauritiens et des personnes qui exercent leur activité professionnelle dans la commune.

Les solutions

> Création de nouvelles places de stationnement
> Instauration d'un abonnement valable sur toutes les zones vertes de la Ville
> Instauration d'un tarif résidentiel sur le quartier du Plateau, réservé aux Mauritiens et à ceux qui exercent leur activité professionnelle dans la commune
> Extension du nombre de places réservées et gratuites aux handicapés (G.I.G - G.I.C)
> Création d'emplacements réservés aux deux roues
> Sécurisation des cheminements piétonniers
> Attribution d'une nouvelle carte-Ville Moneo offerte aux Mauritiens et à ceux qui exercent leur activité professionnelle dans la commune.
> Intensification du contrôle (accroissement des effectifs de la police municipale)

Stationnement : mode d'emploi

Un plan de stationnement composé de trois zones :

> Zone verte **sur la voirie et dans les parkings publics :**
Stationnement limité à 8h.
Possibilité d'abonnement pour tous les Mauritiens et ceux qui exercent leur activité professionnelle dans la commune.
Abonnement valable sur toute la Ville.

> Zone rouge **sur la voirie :**
Stationnement limité à 2h.
Possibilité de tarifs résidentiels sur le quartier du Plateau pour tous les Mauritiens et ceux qui exercent leur activité professionnelle dans la commune.
Tarifs résidentiels uniquement valables sur le quartier du Plateau.

> **Zone blanche sur la voirie :**
Stationnement libre et gratuit.

Création de nouvelles places de stationnement :

> Sur la chaussée de l'avenue de Gravelle, côté Bois de Vincennes, la Ville **crée 203 places** de stationnement en **zone rouge**, avec tarif résidentiel réservé aux Mauritiens et à ceux qui exercent leur activité professionnelle dans la commune.

> La Ville **crée 61 places**, en zone verte, sous l'échangeur des Canadiens (parking de l'Echangeur).

Où et comment payer le stationnement ?

> **À l'horodateur pour tous les automobilistes :**
- Pièces de monnaie
- Porte monnaie électronique Moneo
- **Carte-Ville Moneo** pour les Mauritiens et ceux qui exercent leur activité professionnelle dans la commune

Un ticket sera délivré par l'horodateur, aux utilisateurs de cette carte, mentionnant le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule utilisé.

> **Auprès du régisseur municipal** de l'Hôtel de Ville et au parking Montgolfier pour les Mauritiens et ceux qui exercent leur activité professionnelle dans la commune.
- Espèces
- Chèque
- Carte bancaire

Où se procurer les cartes d'abonnement Zone verte et les cartes de tarifs résidentiels Zone rouge ?

Du 15 novembre au 31 décembre 2007 :

> **À l'Hôtel de Ville -** 55 rue du Maréchal Leclerc
Le lundi et le samedi de 9h à 12h
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

> **Parking Montgolfier –** Place Montgolfier
Du lundi au vendredi de 16h à 19h

En cas de problème, la Ville est à votre écoute au 01 49 76 47 52

Quelles sont les pièces justificatives à fournir pour avoir accès aux tarifs préférentiels (résidentiels, abonnements)?

	Carte grise des vehicules	Taxe d'habitation ou quittance de loyer de moins de 3 mois ou un acte de propriété nouvellement établi	Dernière fiche de paie ou contrat de travail	Extrait Kbis ou n°SIRET	facture EDF de moins de 3 mois	Un justificatif de l'employeur ou une carte professionnelle
pour les Mauritiens	OUI	OUI			OUI	OUI (si véhicules de fonction)
salariés travaillant à S' Maurice	OUI		OUI			OUI
commerçants, artisans, professions libérales	OUI			OUI	OUI	

Rappel

Le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h (il est gratuit les dimanches, les jours fériés et au mois d'août).

Nouveau : la carte-Ville Moneo pour stationner à Saint-Maurice !

Personnalisé pour chaque véhicule, ce porte-monnaie électronique permet d'avoir un moyen de paiement d'un montant maximum de 30 euros pour régler le stationnement à Saint-Maurice. 60 villes en France, dont Charenton-le-Pont et Paris, proposent ce service à leurs habitants.

En plus du stationnement, le porte-monnaie électronique vous permettra de régler vos petites dépenses quotidiennes (pain, journal, café, timbres…) chez les commerçants affichant le logo moneo la carte qui porte-monnaie.

Les personnes titulaires de la carte-Ville Moneo pourront avoir accès au tarif résidentiel (Zone rouge) et aux abonnements (Zone verte) sur horodateurs (à l'exception du paiement des formules annuelles). Pratique, elle vous évite un déplacement chez le régisseur !
La première carte de chaque véhicule est offerte. En cas de perte, sa réédition est payante.

Où recharger la carte-Ville Moneo ?

À l'aide d'une carte bancaire :

> **Auprès du régisseur :**
- **Hôtel de Ville** - 55, rue du Maréchal Leclerc
  Le lundi et le samedi de 9h à 12h
  Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- **Parking Montgolfier** – Place Montgolfier
  Du lundi au vendredi de 16h à 19h

> **Sur les bornes automatiques :**
- **Accueil de l'Hôtel de Ville** - 55, rue du Maréchal Leclerc
- **Parking Montgolfier** – Place Montgolfier

> **En agences bancaires et bureaux de poste affichant le logo** moneo la carte qui porte-monnaie

Les cartes sont disponibles pour les Mauritiens et ceux qui exercent leur activité professionnelle dans la commune à partir du 15 novembre 2007

> **Auprès du régisseur :**
- **Hôtel de Ville** - 55, rue du Maréchal Leclerc
  Le lundi et le samedi 9h à 12h
  Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- **Parking Montgolfier** – Place Montgolfier
  Du lundi au vendredi de 16h à 19h

15 minutes gratuites
Les **Mauritiens** et ceux qui **exercent leur activité professionnelle dans la commune**, titulaires de la carte-Ville Moneo, bénéficient à l'horodateur de **15 minutes gratuites** de stationnement en zone verte et rouge, une fois par jour quelle que soit la durée de stationnement.

Info pratique:
J'ai deux véhicules. J'ai une carte-Ville Moneo par voiture ! Chaque carte est identifiée par le numéro d'immatriculation du véhicule.

Plus de 100 participants présents à la création du club d'entreprises de Charenton - Saint Maurice

Agent général d'assurance, agence bancaire, opticien, fleuriste, institut de beauté, supermarché, coiffeur, négociants, imprimeur, société de nettoyage, pharmacie, cabinet d'avocats… Plus d'une centaine de sociétés étaient présentes le 22 octobre, pour cette première conférence-débat du club d'entreprises organisée par la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice. Cette rencontre a permis d'aborder les premiers éléments à partager pour construire un club d'entreprises.

Les participants des entreprises de toutes tailles, très motivés, souhaitent adhérer à ce club pour sortir de l'isolement, être informés sur les aides et les réglementations en vigueur, débattre de thème d'intérêt en commun ou mieux connaître son environnement.

Leurs objectifs sont de partager et d'échanger leurs pratiques comme des réunions à thèmes, développer des liens de proximité avec les entreprises voisines, mutualiser des moyens pour traiter des problématiques communes. *« Pour moi, un club d'entreprise, c'est un peu comme une auberge espagnole, on est hébergé, mais chacun apporte son plat. »* explique le Président d'une société de nettoyage. Motivés par cette rencontre, les participants se sont donnés rendez-vous pour franchir une nouvelle étape : établir les dispositions statutaires du club et sont organisation.

Si vous souhaitez participer à ce club d'entreprises, vous pouvez contacter :
Eliette Dervaux au 01 46 76 50 08
eliette.dervaux@charentonlepont.fr

Frédérique Marquet au 01 45 18 80 68
frederique.marquet@ville-saint-maurice.fr

Le pavillon des bords de Marne a fait peau neuve

Aux portes de Paris, les enfants et les familles de Saint-Maurice bénéficient d'un endroit étonnant où nature et espace sont liés pour le plaisir des petits et des grands. Ce bâtiment de caractère avait besoin d'un ravalement de façade et de s'agrandir. La création de 2 salles supplémentaires permet d'accueillir davantage d'enfants en centre de loisirs. Le coût total des travaux s'élève à 240 000 €.

AVANT

APRÈS

Zoom en images

Lire en fête a séduit les gourmands…à la médiathèque Delacroix. Jeudi 18 octobre, Annick Hempel, conteuse a conquis son public avec ses “Contes gourmands”. Attentifs, les spectateurs ont savouré les contes gourmands et dégusté des crêpes préparées sur des biligs.

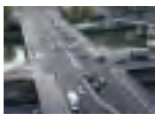

Les travaux du Pont de Charenton sont terminés.
Le réaménagement du Pont de Charenton et de sa périphérie favorise le désengorgement de la rue du Maréchal Leclerc et permet une meilleure fluidité du trafic dans le quartier. Il offre un carrefour réaménagé, une piste cyclable et des trottoirs plus larges. La plantation d'une quinzaine d'arbres du côté de Saint-Maurice terminera les travaux.

Bravo ! Madame Thetiot a remporté le 1er prix des balcons fleuris, organisé par l’amicale des locataires de la résidence Eugène Delacroix. Trente-six personnes ont participé à ce concours, un succès de plus en plus important chaque année !

Joyeux anniversaire ! Madame Lucia Seron a fêté ses 100 ans à la résidence des acacias. Entourée par sa famille et en présence du Maire, c’est avec émotion qu’elle a soufflé ses 100 bougies.

Vendredi 19 octobre, la municipalité a félicité les jeunes diplômés de Saint-Maurice. Le prix Saint-Maurice jeunes a été décerné à Laure Durand, Pauline Lassale et Jessica Dragaça de "l'atelier intergénérationnel" qui organise des rencontres entre les résidents de la maison de retraite "Les Jardins de Cybèle" et les enfants inscrits aux ateliers d'arts plastiques.

La ville de Saint-Maurice, en partenariat avec le bailleur social, l’OPAC, a décidé d’intervenir pour que l’immeuble du 26 rue du Maréchal Leclerc soit réhabilité. Les travaux ont démarré le 21 septembre, 13 nouveaux logements verront le jour d'ici 18 mois.

21ème Téléthon

Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 décembre 2007

À Saint-Maurice, venez nombreux nous rejoindre pour cette grande fête de solidarité !

Vendredi 7 décembre
14h à 17h30
Voitures de collection dans l'enceinte de l'Hôpital National

Samedi 8 décembre
à l'espace DELACROIX
29 rue du Maréchal Leclerc.

>10h à 16h
Vente dans les rues par le Conseil Municipal des enfants, du "Guide de balades" de la ville
>10h à 12h
• COSEC : Foot
• JOUVET : Gym, Tonic, Fitness
>10h à 20h
CHARENTON
Tournoi de bridge au club de Charenton / Saint-Maurice
>14h à 19h
Espace DELACROIX
• L'atelier de Théâtre des retraités de Saint-Maurice et l'association les Chemins de traverse vous présentent "En cas théâtral".
• Atelier "perles et bijoux"
• Structure gonflable,
• Atelier "morphing" avec un logiciel de photos pour modifier et déformer son image.
BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE
• Vente de livres et animation surprise…
>19h15
Discours et remise des médailles
>20h
Tirage de la tombola et apéritif dînatoire (participation 5 €)

Dimanche 9 décembre
>9h à 13h
Ventes diverses, Marché Emile Bertrand
>10h à 18h
Loto, Salle Louis Jouvet

Renseignements :
Marie-Béatrice Bertrand : 06 70 17 07 69

Brocante aux jouets

L'association des parents d'élèves FCPE de l'école Gravelle organise une brocante aux jouets le samedi 1er décembre salle Louis Jouvet - 14 rue Paul Verlaine. Location de la table 5 €.
Ouverture aux exposants à 12h30.
Ouverture au public de 14h à 18h.

Renseignements et inscriptions au 01 48 86 50 13
fcpe94gravelle@yahoo.fr

Recherche bénévoles

L'association Visites de Malades en Etablissements Hospitaliers (VMEH) recherche des bénévoles pouvant consacrer un après-midi par semaine aux personnes isolées de l'hôpital National.
01 45 11 24 56
VMEH94@wanadoo.fr

Solidarité bébé

A l'occasion de la Journée Nationale de l'enfant, le 20 novembre, Solidarité - Bébé organise une exposition - vente de livres pour enfants. Avec la présence exceptionnelle de Morgane Gil pour une séance de dédicace. Un goûter sera offert.

À partir de 16h30 :
13, rues du Maréchal Leclerc – Saint-Maurice
Tél. 01 45 18 05 85

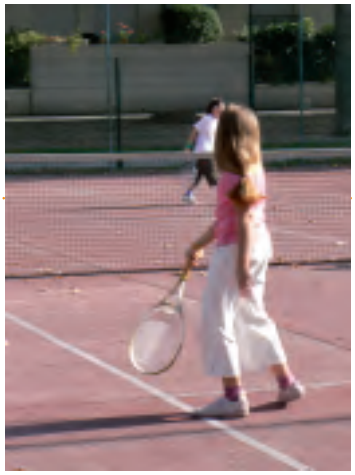

Gardez la forme....faites du sport

L'école des sports : une palette d'activités sportives pour les 3 à 14 ans

Créée en 1985, l'école des sports a pour principal objectif le développement physique et psychologique favorisant l'épanouissement de l'enfant. Au travers de plusieurs disciplines proposées, les enfants ont la possibilité de découvrir et de pratiquer plusieurs sports en fonction des créneaux horaires et des places disponibles. Les mercredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 19h et les samedis de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Pendant les vacances scolaires, les jeunes enfants peuvent participer à de nombreux stages multi-sports. A partir de 15 ans : le SAINT-MAURICE-OMNISPORTS CLUB, vous propose un grand nombre de disciplines sportives : boxe française, danse jazz et orientale, gymnastique d'entretien, yoga, tennis, volley ball, aikido, badminton, tennis de table.

Pour plus de renseignements / service des sports 01 45 18 82 50

Téléthon

Le service des sports organise dans le cadre du Téléthon un grand GYM TONIC/FITNESS.

Samedi 8 décembre 2007 de 10h à 11h30
Centre sportif - avenue de la Villa Antony.
Venez nombreux soutenir cette action de solidarité.

Journée du ballon

Par l'intermédiaire de leurs écoles, une journée spéciale "JEUX DU BALLON" organisée par le service des sports réunira les enfants de la ville de Saint-Maurice.

Dimanche 16 décembre de 10H à 17H
Pour les enfants âgés de 6 à 10 ans
Au Centre Municipal des sports.
Renseignements et inscriptions :
Secrétariat des sports 01 45 18 82 50

Stage de danse jazz

Thème "découverte afrojazz".

Dimanche 16 décembre - de 13h30 à 16h
Salle de danse du Centre Sportif
Ouvert aux débutantes et intermédiaires
Coût 20 € pour les adhérentes et 25 € pour les non adhérentes (à l'ordre du trésor public).

Les sports fêtent Noël

A tous nos "baby sport" âgés de 3 à 5 ans, venez écouter un conte de Noël suivi d'un goûter :

Samedi 15 décembre pour le judo et la gymnastique aux agrès.

Mercredi 19 décembre pour le multi-sports et l'initiation corporelle.

Stage de danse orientale

Initialement prévu le dimanche 18 novembre 2007, il est annulé et reporté au dimanche 20 janvier 2008.

Des vacances de Toussaint pour tous

Le stage « boss ton foot » a toujours autant de succès

Plus d'une trentaine de jeunes ont amélioré leur technique footbalistique avec fair-play, plaisirs et jeu. Des rencontres avec d'autres jeunes, lors des différents tournois organisés avec les villes de Charenton, Les Lilas et de Villiers-sur-Marne, leur ont permis de mesurer leurs efforts. La surprise de pouvoir assister à un match international des moins de 16 ans France/Slovaquie a été une réussite !

Le 5 novembre, 8 jeunes entre 13 et 17 ans ont participé à la sortie Moto-Cross à Serris.

Hip-Hop

Le stage Hip Hop a accueilli une vingtaine de danseurs. Ils se sont initiés à différentes techniques, ils ont développé des qualités diverses comme la coordination, la souplesse. Le stage s'est clôturé avec une sortie aux rencontres urbaines. Pour les danseurs en herbe, vous avez la possibilité de vous inscrire au cours du vendredi soir (toute l'année sauf vacances scolaires), débutant et confirmé acceptés.

Renseignements auprès de Naïma à GAJ au : 01 48 89 86 09

Nouveau la MAO

Faire de la musique avec un ordinateur quel que soit son niveau, ses goûts musicaux, son expérience, et dans des domaines aussi variés que le chant, l'édition de partitions, le mixage, l'enregistrement, l'accompagnement… c'est possible !
Le stage MAO (musique assistée par ordinateur) vous permet de créer vos propres sons comme un vrai compositeur. Les mardis à l'AJIL (toute l'année sauf vacances scolaires)
Renseignements auprès d'Hicham au : 01 45 18 80 83

L'histoire du nom des rues de la Ville de Saint-Maurice…

Rue Jules Béclard…

Jules Béclard (1817-1887) était un savant à Saint-Maurice

© AR

Photo prise sous la rue Jules Béclard dans les carrières à 23 mètres de la surface.

En 1904, la rue Neuve-Saint-Maurice, située entre la rue du Val d'Osne et la rue Neuve-Napoléon (rue Damalix) est baptisée rue Jules Béclard, en hommage au professeur de physiologie, Doyen de la Faculté de médecine, Conseiller municipal de Saint-Maurice et Commandeur de la Légion d'honneur en 1886. Il est le fils du célèbre anatomiste, Pierre-Augustin Béclard et de Berthe, Julie Dubois (fille du Baron Antoine Dubois, Chef des cent huit chirurgiens de l'expédition d'Egypte de 1798 et Chirurgien accoucheur de l'Impératrice Marie-Louise). Après ses études de médecine, il est nommé interne à l'Asile de Charenton. Peu attiré par les maladies mentales, il choisit de passer l'agrégation d'anatomie et de physiologie. C'est à Saint-Maurice, impasse des Epinettes (rue des Saules) qu'il fit de nombreuses découvertes sur la rate, le frisson de la fièvre et le tremblement par le froid, entre autres. Il est l'auteur de nombreux ouvrages : Eléments d'anatomie générale, Traité de physiologie humaine, etc. Décédé à Paris, il est inhumé au Père Lachaise.

La semaine bleue

Atelier cuisine au Club des Canotiers à la Maison Communale

Rencontre à la Halte-garderie pour un atelier pâte à sel

Pièce de théâtre du Club Diamant de Saint-Maurice

Spectacle théâtral

Conférence « Musique et littérature » animée par Roland Aumonier

Clôture « Folklore Suisse »

Confére

Conférence sur le thème
« l'horlogerie, phare de l'art et de l'économie
Suisse, hier et aujourd'hui »

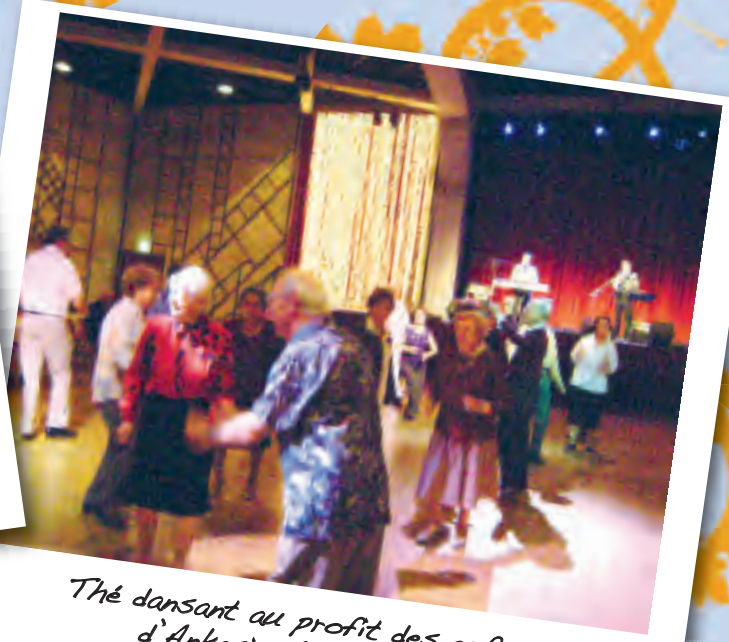

Thé dansant au profit des enfants
d'Ankasina (Madagascar)

Rencontre à la crèche des Dauphins pour un
atelier multi-activités

Soirée du plat pays

ence sur la maladie d'Alzheimer

Plus de 3000 de nos anciens Mauritiens et Charentonnais ont participé aux manifestations de cette semaine bleue, placée sous le thème de l'Europe, organisée par les CCAS des villes de Saint-Maurice et Charenton.

Les Mauritiens et Charentonnais de tous âges ont ainsi pu s'informer tout au long de la semaine sur des sujets aussi variés que la santé, la musique, la littérature et l'horlogerie suisses. Cette nouvelle édition a aussi été l'occasion de se distraire avec entre autre, une conférence dégustation de vins Valaisans, des ateliers cuisine intergénérationnels, mais également des spectacles théâtrals et du folklore Suisse.

"Préludes et Sérénades"

Heure Musicale organisée par le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique Olivier Messiaen de Saint-Maurice

Dimanche 25 novembre à 16h

Deux genres musicaux qui n'obéissent à aucune forme particulière. Le prélude est une pièce instrumentale servant d'introduction à une oeuvre musicale, étroitement liée à l'origine, à l'improvisation. Des compositeurs poursuivront cette tradition du prélude, devenu une pièce indépendante au XIX^{e} siècle, dans des styles différents. La sérénade était destinée à être exécutée sous les fenêtres d'une personne afin de la séduire. Aristocratique aussi bien que populaire, elle n'obéit à aucune forme fixe : Mozart, Beethoven… l'éclairèrent de leur génie.

Théâtre du Val d'Osne - 49, rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Renseignements : 01 45 18 81 55

Concert des jeunes artistes

Du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique Olivier Messiaen de Saint-Maurice.

Jeudi 29 novembre à 19h

Concert des "jeunes artistes", concert "plaisir" : "plaisir de jouer" pour les élèves, "plaisir d'entendre" pour les parents. Au programme : flûte, guitare, violon, piano…

Théâtre du Val d'Osne
49, rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Renseignements :
01 45 18 81 55
Entrée libre

Les rendez-vous de la Médiathèque

"Tranches de vies et histoire de familles"

Exposition sur les métiers, les costumes, les habitations…
Du 13 au 24 novembre

Médiathèque Eugène Delacroix
29, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
Renseignements : 01 45 18 81 71
Entrée libre

"Des vies à livre ouvert"

Conférence par M. Lombard, écrivain privé international en Lorraine.
Vendredi 23 novembre à 20h30

Médiathèque Eugène Delacroix
29, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
Renseignements : 01 45 18 81 71
Entrée libre

Les livres du mois à la médiathèque

La maison du retour / Jean-Pierre Kauffmann - Nils éditions

Après trois ans d'enfermement au Liban, Jean-Pierre Kauffmann part à la recherche d'une maison tranquille où il pourra se reconstruire. Il ressent alors un véritable coup de coeur pour cette « maison du retour » située dans les Landes. Pendant que deux maçons ténébreux retapent la demeure, JPK apprivoise peu à peu l'endroit, les habitants, la nature qui réveillent en lui ses perceptions perdues. Une écriture très pudique.

Shantaram / Gregory David Roberts - Flammarion

Ce livre est le récit autobiographique d'un fugitif. L'auteur, australien, s'évade d'une prison de haute sécurité et finit pour un temps, sa cavale à Bombay. Il va lutter alors pour sa vie, sa liberté ; il apprend la langue du pays, travaille et vit quelques mois dans un bidonville nous révélant ainsi un univers terrifiant mais paradoxalement envoûtant. Bombay, sorte de Babel démesurée, est une vraie cour des miracles avec ses escrocs, ses drogués, ses mafieux. L'auteur raconte et partage ses pensées les plus intimes, avec humour et tendresse. Il porte avant tout un autre regard sur l'Inde, empreint d'une grande humanité, certainement authentique et sans misérabilisme. Un roman initiatique, fort et courageux ; une lecture qui nous happe et nous laisse KO ! A découvrir de toute urgence ! ! !

Vos sorties

JEUDI 29 NOVEMBRE : Hippodrome de Vincennes
Visite guidée des écuries, suivie d'un déjeuner spectacle.
Départ du car à 11h - rue du Val d'Osne (devant l'église)

LUNDI 24 DÉCEMBRE : Repas de Noël
Déjeuner spectacle suivi d'un goûter aux jardins de Cybèle à Saint-Maurice.
Départ du car à 11H30 - rue du Val d'Osne (devant l'église)

Pour ces animations, le circuit du car est le suivant : Rue du Val d'Osne (devant l'église) - Mairie - Arrêt de bus Passerelles de Charentonneau - Devant l'Ecole de Gravelle - Résidence de Presles et Résidence Arcadie.

Pour vous rendre au cimetiere

La ville met un autocar à votre disposition
jeudi 29 novembre 2007
Départ à 14h et retour à 15h15

Circuit : Rue du Val d'Osne (devant l'église) - Mairie - Arrêt de bus « Roseraie » - Devant les Ecoles de Gravelle - Résidence de Presles et Résidence Arcadie.

Excursion à Reims

Les 5 et 6 décembre

Départ de l'église St André en autocar le mercredi 5 décembre à 9h et retour le jeudi 6 décembre vers 19h.

AU PROGRAMME :
> Arrivée à Reims dans la matinée, et installation à l'hôtel, puis déjeuner.
> Après-midi, visite guidée de la Cathédrale Notre-Dame, et temps libre sur le village de Noël, suivie d'un dîner en ville.
> Le lendemain, nous nous rendrons à l'usine des biscuits Fossier, et visiterons les caves de champagne après le déjeuner.

Infos pratiques

>**Pour tout renseignement complémentaire contactez :** Sophie Beauvillier ou Sandrine Kadoche
tel : 01 45 18 80 50 ou 57
Service Animation Retraités
Mairie de Saint-Maurice

NOËL DES ANCIENS

Si vous avez 60 ans ou plus, le Centre Communal d'Action Sociale vous invite le mardi 18 décembre 2007 à l'Espace Delacroix à 12h30 pour le déjeuner de Noël qui sera suivi de la distribution de colis.

Pour faciliter votre déplacement, un car sera mis à votre disposition.
Départ du car à 11h30 arrêts : 160 rue du Maréchal Leclerc, Ecole de Gravelle, Résidence Arcadie et Presles, avenue de Verdun devant l'Eglise.

Coupon-Réponse
Mardi 18 décembre 2007

Coupon-réponse à retourner avant le 1er décembre 2007
Au service animation retraités
Hôtel de ville - 55 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Madame : Nom ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Monsieur : Nom ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : ..... Tel : .....

S'il vous est impossible de vous déplacer pour des raisons de santé, vous pourrez recevoir votre cadeau à domicile à partir du 20 décembre 2007. Il vous suffit de prévenir le service animation retraités en envoyant un certificat médical avant le 11 décembre.

Pour raisons médicales, je désire recevoir mon colis à domicile : oui ❑ - non ❑

Infos Pratiques

Vos prochains rendez-vous

Mardi 13 novembre à 20h
Réunion du quartier de l'ancienne gendarmerie
Hôtel de Ville

Lundi 26 novembre à 20h30
Conseil municipal
Salle du conseil

Jeudi 29 novembre à 20h
Réunion du quartier Montgolfier
Salle municipale Louis Jouvet,
12-14 rue Paul Verlaine
à Saint-Maurice

Fermeture du centre de protection infantile

Vacances de Noël du 24 décembre au 2 janvier 2008
Réouverture du centre le 3 janvier 2008 à 14 h
pour pesées - inscriptions - conseils

Exposition Philatélique
du 11 au 18 novembre 2007
Les 10 ans de parrainage du Verseau
à l'Espace Delacroix
Organisée par l'Association Philatélique

Etat civil

Naissances :
Noah BRAY, Tim MARTIN--COURBE – Raphaël ADDA – Demba DIALLO – Michel CHOUEIRY – Louise QUENTIN – Manon GALTIÉ – Adrien ROUQUIE.

Mariages Septembre - Octobre:
Catherine LE MENER et Raymond VILLAIN – Linda EPIARD et Lionel DINIZ LOPES – Sandrine RIO et Sébastien LEMAIRE – Kiady RAVELOMANANTSOA et Tsilavonarivo RAMISARIJAONA – Nacy LEVRY et Doh BOUABRE.

Décès :
GAILLARD Camille – JOURET veuve CLÉMENT Denise – DEBREUILLE Daniel – SCHEWETTA Francis – NORTIER veuve PIERRE Elise – PEREZ veuve TILKIN Maria.

Permanence de votre Député
Le Député de Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort, tiendra ses permanences à la **mairie de Saint-Maurice, lundi 19 novembre à partir de 18h.**

→ Pharmacies de garde

Dimanche 18 Novembre
>MONDOT
2, rue du Général de Leclerc
94220 Charenton
Tél.: 01.43.68.03.97

Dimanche 25 Novembre
>POL
46, av du Maréchal de Lattre de Tassigny
94410 Saint-Maurice
Tél.: 01.43.68.20.33

Dimanche 2 Décembre
>NOCTURNE
52, rue Gabrielle et 21 av de Lattre Tassigny
94220 Charenton
Tél.: 01.43.68.06.61

Dimanche 9 Décembre
>LIENHARD
118, rue de Paris
94220 Charenton
Tél.: 01.43.68.18.32

Dimanche 16 Décembre
>POL
46, av du Maréchal de Lattre de Tassigny
94410 Saint-Maurice
Tél.: 01.43.68.20.33

Dimanche 23 Décembre
>AUGER
ccal bercy 2
94220 Charenton
Tél.: 01.49.77.56.56

Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le reflexe **SAMI :** appelez le **15**
Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h Le samedi de 14h à 24h
Le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h